

# Bachelier en ergothérapie

<b>HELHa Campus Montignies</b> 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 20 27 90	Fax : +32 (0) 71 30 48 79	Mail : paramed.montignies.ergo@helha.be

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

SCIENCES DE L'ERGOTHERAPIE 5			
Code	PAEG2B43ERG	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	64 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<b>Cécile LEROY</b> (cecile.leroy@helha.be) Vincent BARVAUX (vincent.barvaux@helha.be) Nathalie FASBENDER (nathalie.fasbender@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Cette unité d'enseignement vise le développement de la connaissance globale de l'enfant et des pathologies pouvant l'affecter afin de concevoir des interventions ergothérapeutiques adaptées.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
  - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
  - 1.2 Évaluer sa pratique professionnelle et ses apprentissages
  - 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
  - 1.4 Construire son projet professionnel
  - 1.6 Exercer son raisonnement scientifique
- Compétence 4 **Concevoir des projets techniques ou professionnels complexes**
  - 4.1 Identifier les situations liées à l'Occupation Humaine
  - 4.2 Choisir un modèle d'intervention ergothérapeutique et formuler les objectifs s'y rapportant
  - 4.3 Établir la liste des interventions en rapport avec les besoins identifiés
  - 4.4 Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations écologiques
- Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**
  - 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
- Compétence 6 **Pratiquer les activités spécifiques à son domaine professionnel**
  - 6.1 Collecter les données holistiques de la Personne en interaction avec l'Environnement et les Habitudes de vie
  - 6.2 Évaluer les capacités et incapacités fonctionnelles de la personne ainsi que sa participation sociale et identifier les facilitateurs et obstacles de l'environnement

### Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable:

- (1) d'identifier les facteurs intrinsèques et extrinsèques qui sous-tendent la participation sociale;
- (2) d'identifier et d'expliquer les facteurs pathologiques initiaux qui sous-tendent la restriction de participation;
- (3) d'identifier et d'expliquer les différentes composantes du modèle ludique;
- (4) d'établir le processus ergothérapeutique en pédiatrie sur base de vignette clinique;

- (5) de concevoir des interventions éducatives et thérapeutiques:
- réfléchies en termes de compétences, objectifs et objectifs spécifiques,
  - se référant à des méthodes d'apprentissage et/ou de rééducation,
  - incluant un processus d'évaluation

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun  
Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PAEG2B43ERGA	Pathologie pédiatrique	18 h / 1 C
PAEG2B43ERGB	Psychopédagogie	12 h / 1 C
PAEG2B43ERGC	Méthodologie, didactique et analyse des modèles 4	10 h / 1 C
PAEG2B43ERGD	Ergothérapie pédiatrique	24 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## 4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAEG2B43ERGA	Pathologie pédiatrique	10
PAEG2B43ERGB	Psychopédagogie	10
PAEG2B43ERGC	Méthodologie, didactique et analyse des modèles 4	10
PAEG2B43ERGD	Ergothérapie pédiatrique	20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Il est à noter au préalable que les activités d'apprentissage (AA) sont cotées sur 20 et au 1/10ème près et que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est arrondie à la ½ unité près. Ex : un 9,74 ou 9,25 seront arrondis à 9,5 et un 9,75 ou un 10,24 seront arrondis à 10.

Deux cas de figure peuvent se présenter :

1° Lorsque toutes les AA composant l'UE présentent des cotes  $\geq$  à 10/20, la note de l'UE est obtenue sur base de l'application d'une moyenne arithmétique des cotes des différentes AA de l'UE pondérée en fonction du nombre d'ECTS de chacune de celles-ci. L'UE est alors validée et cette précision est indiquée sur le relevé de notes à côté de la note de l'UE.

2° Dans tous les autres cas, le jury d'UE prendra la décision de la validation ou non de l'UE sur base de l'acquisition ou non des compétences évaluées au sein de l'UE. Si le jury de l'UE décide de la valider, la méthode décrite dans le point 1 est appliquée. Si le jury de l'UE décide de ne pas valider l'UE, un « NV » pour « non validé » apparaîtra à la place de la note de l'UE dans le relevé de notes.

Si l'étudiant(e) présente un certificat médical, fait une cote de présence, ne vient pas à l'examen ou encore réalise une fraude à moins une des activités d'apprentissage de l'UE, ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR », « PP » ou « FR » à la note globale de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de certificat médical ou de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique)

Les UE non validées par les jury d'UE seront soumises à l'avis du jury plénier sur base de l'article 133 du Vade Mecum du 9 juillet 2015 du Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'Enseignement Supérieur et l'organisation académique des études qui garantit la souveraineté du jury quant aux décisions qu'il prend. Sur base des résultats obtenus par l'étudiant dans l'ensemble de son programme annuel, le jury plénier se prononcera sur la validation ou non validation finale de l'UE en précisant le ou les motif(s) de sa décision.

D'une session à l'autre au cours de la même année académique ou d'une année académique à l'autre, seules les AA d'une UE non validée faisant l'office d'une cote inférieure à 10/20 ou présentant un « CM », « PR », « PP » ou « FR » doivent être représentées.

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches ECTS respectives.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

## Bachelier en ergothérapie

**HELHa Campus Montignies** 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE  
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :  
paramed.montignies.ergo@helha.be

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Pathologie pédiatrique			
Code	16_PAEG2B43ERGA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	18 h
Coordonnées du <b>Titulaire</b> de l'activité et des intervenants	<b>Vincent BARVAUX</b> (vincent.barvaux@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette activité d'apprentissage propose une étude de la sémiologie et de la pathologie pédiatrique, et particulièrement de la pathologie neurologique pédiatrique.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité contribue au développement des compétences et capacités présentées dans la fiche descriptive de l'unité d'enseignement 10 « Sciences de l'ergothérapie 5 ».

Elle vise plus spécifiquement les acquis d'apprentissage suivants :

- (1) d'identifier les facteurs intrinsèques et extrinsèques qui sous-tendent la participation sociale;
- (2) d'identifier et d'expliquer les facteurs pathologiques initiaux qui sous-tendent la restriction de participation (C1, 1.1 - C6, 6.1, 6.2)

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

- Avant-propos
- Anamnèse et examen clinique de l'enfant
- Développement normal de l'enfant
- Médecine périnatale et néonatale
- Encéphalopathies congénitales fixées
- Encéphalopathies actives
- Les défauts de fermeture du tube neural et l'hydrocéphalie
- Affections aiguës et subaiguës du système nerveux
- Crises convulsives, épilepsies
- Affections neuro-musculaires et médullaires
- Tumeurs cérébrales et médullaires
- L'infirmité motrice cérébrale
- Troubles du développement

#### Démarches d'apprentissage

La pathologie pédiatrique est exposée à l'étudiant(e) à l'aide de présentations multimédia incluant une iconographie

importante.

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Proposition de questions-types avec correction  
Explications sur sollicitation des étudiants

### **Ouvrages de référence**

LANDRIEU, TARDIEU, Neurologie pédiatrique, 2ème édition, Elsevier-Masson, 2001  
LISSAUER, CALYDEN, Pédiatrie Manuel Illustré, De Boeck, 1998

### **Supports**

Présentations multimédia  
Ouvrages de référence

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

Examen écrit.

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### **Dispositions complémentaires**

#### **Néant**

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

## Bachelier en ergothérapie

<b>HELHa Campus Montignies</b> 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE	Tél : +32 (0) 71 20 27 90	Fax : +32 (0) 71 30 48 79	Mail : paramed.montignies.ergo@helha.be
--	---------------------------	---------------------------	--

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Psychopédagogie			
Code	16_PAEG2B43ERGB	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du <b>Titulaire</b> de l'activité et des intervenants	<b>Nathalie FASBENDER</b> (nathalie.fasbender@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette activité d'apprentissage vise à initier les étudiants aux concepts propres à la psychopédagogie.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette AA contribue au développement des compétences et capacités présentées dans la fiche descriptive de l'unité d'enseignement « Sciences de l'ergothérapie 5 ».

Elle vise plus spécifiquement les acquis d'apprentissage suivants :

(5) concevoir des interventions éducatives et thérapeutiques:

- réfléchies en termes de compétences, objectifs et objectifs spécifiques,
- se référant à des méthodes d'apprentissage et/ou de rééducation,
- incluant un processus d'évaluation (C1, 1.1, 1.2,1.3 - C4, 4.2 - C5, 5.1).

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Introduction à la psychopédagogie, définitions et triangle pédagogique.

Compétences, objectifs et objectifs spécifiques

Stratégies d'apprentissage

Pédagogie spécifique

#### Démarches d'apprentissage

Le cours alterne des exposés théoriques et des exercices d'application et d'appropriation.

#### Dispositifs d'aide à la réussite

Exercices réalisés en groupe, correction formative individualisée.

#### Ouvrages de référence

Tilman, F., Grootaers D.(2007). Les chemins de la pédagogie : guide des idées sur l'éducation, la formation, l'apprentissage. Charleroi : Chronique sociale, Couleur livres.

## Supports

Notes de cours disponibles sur connectED.  
Diaporama de présentation.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

L'évaluation se déroule sous forme d'épreuve écrite à questions ouvertes.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### Dispositions complémentaires

**Néant**

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

## Bachelier en ergothérapie

**HELHa Campus Montignies** 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE  
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :  
paramed.montignies.ergo@helha.be

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Méthodologie, didactique et analyse des modèles 4			
Code	16_PAEG2B43ERGC	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	10 h
Coordonnées du <b>Titulaire</b> de l'activité et des intervenants	<b>Cécile LEROY</b> (cecile.leroy@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette activité d'apprentissage permet de faire le lien entre les cours professionnalisants et les stages, le tremplin avant la pratique.

Les étudiants seront mis en situation d'accompagnement ergothérapique afin de valider l'acquisition des concepts vu en cours (ergothérapie en pédiatrie).

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette AA contribue au développement des compétences et capacités présentées dans la fiche descriptive de l'unité d'enseignement 10 « Sciences de l'ergothérapie 5 ».

Elle vise plus spécifiquement les acquis d'apprentissage suivants :

(5) concevoir des interventions éducatives et thérapeutiques:

- réfléchies en termes de compétences, objectifs et objectifs spécifiques,
- se référant à des méthodes d'apprentissage et/ou de rééducation,
- incluant un processus d'évaluation (C1, 1.1, 1.2,1.3 - C4, 4.2 - C5, 5.1).

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Au terme du cours de pratique et technique de l'activité 2, l'étudiant sera capable seul:

- De comprendre l'utilité de l'analyse d'activité comme base de la profession (C4.1/ C6.1)
- Maitriser les différentes grilles d'analyse d'activité (C4.1/ C4.2)
- De réaliser l'analyse d'une activité et l'adapter en fonction du profil client (C6.5)

- de mettre en pratique les concepts théoriques vus au cours;
- d'identifier tous les facteurs du client afin de proposer un accompagnement ergothérapique optimal;
- de développer un esprit critique concernant leurs propositions d'accompagnement ergothérapique;

#### Démarches d'apprentissage

Préparation et présentation en groupe de différentes séances d'activités sur base de vignettes cliniques.

#### Dispositifs d'aide à la réussite

Mise en situation pratique  
Gestion de groupe  
Résolution de cas

## Ouvrages de référence

PPH-

CLASSIFICATION INTERNATIONALE DU FONCTIONNEMENT, DU HANDICAP ET DE LA SANTÉ. Genève: Organisation mondiale de la santé. 2001

MEYER S., « De l'activité à la participation » ; Ed De Boeck , Collection Ergothérapie Solal, mars 2013, 288

TOWNSEND E., POLATAJKO H., Habilitier à l'occupation, Deuxième édition, CAOT Publications ACE, pp487, Ottawa 2013

Thomas, H. (2015) Occupation-based activity analysis (2e éd.).Thorofare, NJ: Slack incorporated.

## Supports

Ressources et outils disponibles sur connected.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

L'évaluation continue est évaluée par les présences et l'implication de l'étudiant lors de l'AA, elle compte pour 20%.

Le travail de groupe consiste en une présentation/ mise en situation lors d'une période de cours (50%) et la remise d'un travail écrit (30%). Ceci implique que seul les 30% du travail écrit sont récupérables au Q3.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Évc	70		
Période d'évaluation			Trv	30	Trv	30

Évc = Évaluation continue, Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### Dispositions complémentaires

L'examen est organisé hors session

La note d'évaluation continue du Q2 sera reconduite au Q3 et n'est pas remédiable.

Un étudiant qui ne serait pas présent à, au moins 20 % de l'Aa, sans motif légitime peut se voir refuser l'accès à l'évaluation.

Intervenants de l'aa: Claire Martin et Leroy Cécile

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

## Bachelier en ergothérapie

**HELHa Campus Montignies** 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE  
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :  
paramed.montignies.ergo@helha.be

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Ergothérapie pédiatrique			
Code	16_PAEG2B43ERGD	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du <b>Titulaire</b> de l'activité et des intervenants	<b>Cécile LEROY</b> (cecile.leroy@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Conscientiser les élèves aux différentes capacités de l'enfant, en avoir une vision globale, que l'enfant est un être en interaction constante avec son environnement. Comprendre le rôle de l'ergothérapeute en pédiatrie au travers des modèles ergothérapiques et ainsi favoriser le développement optimal de l'enfant.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable:

- (1) d'identifier les facteurs intrinsèques et extrinsèques qui sous-tendent la participation sociale (C4.1 / C4.4);
- (2) d'identifier et d'expliquer les facteurs pathologiques initiaux qui sous-tendent la restriction de participation (C1.1/ C4.1/C6.1);
- (3) d'identifier et d'expliquer les différentes composantes des modèles et approches en ergothérapie pédiatrique(C4.2);
- (4) d'établir le processus ergothérapique en pédiatrie sur base de vignette clinique (C1.4/ C1.6/ C4.3/ C4.4/ C6.2).

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

- étude du développement de l'enfant
- généralités sur l'intervention de l'ergothérapeute en pédiatrie
- les évaluations en pédiatrie
- accompagnement de l'enfant souffrant de troubles de l'apprentissage, de paralysie cérébrale et de trouble de l'attention au travers des modèles conceptuels et approches en lien avec la pratique de l'ergothérapie en pédiatrie ( intégration sensorielle, CO-OP, modèle ludique, approche neurodéveloppementale...)
- (essentiellement dyspraxie, trouble de l'attention avec ou sans hyperactivité)
- accompagnement de l'enfant souffrant d'une paralysie cérébrale
- accompagnement de l'enfant souffrant de trouble du spectre autistique
- l'adaptation du jeu

#### Démarches d'apprentissage

En se basant sur le cours de pathologie pédiatrique, nous axons cette activité d'apprentissage sur la pratique. Au travers de vignette clinique, nous approfondirons le processus ergothérapique en pédiatrie au travers les modèles cités ci-dessus.

Les objectifs de cours sont atteints par des cours magistraux ainsi que des travaux pratiques.

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Support disponible sur connectED et disponibilité des enseignants.

### **Ouvrages de référence**

A. Alexandre and Al, L'ergothérapie en pédiatrie, Collections ergothérapies, Anfe/Solal, 2010  
F. Ferland, Le modèle ludique, Les presses universitaires de Montréal, pp217, Québec, 2003  
J-M Albaret, Troubles de l'écriture chez l'enfant, de boeck, Solal, pp241, Paris, 2013  
S. Dalla Piazza, Maladresses et dyspraxies de l'enfant, L'Harmattan, pp150, Paris 2011  
M. Mazeau et A. Pouhet, Neuropsychologie et troubles de l'apprentissages chez l'enfant, Elsevier Masson, 414, Paris, 2014  
D. DeHemptinne, Aider son enfant à écrire, De Boeck Sup, pp220, Bruxelles, 2016  
JP Walch, Remédiation des troubles visuo-attentionnels chez l'enfant. Le programme ARVA-E, De Boeck, Paris 2017  
Eva Bower, Finnie's handling the young child with cerebral palsy at home (2009), Butterworth Heinemann, UK  
Philippe Campignon, Les chaînes musculaires et articulaires méthodes G.D.S. (2010), Tome 1,2,3,4, Ed. Philippe Campignon, France  
Lisa A. Kurtz, Understanding motor skills in children with dyspraxia, ADHD, autism and other learning disabilities (2008), Jessica Kingsley Publishers, UK  
Helene J. Polatajko et Angela Mandich, Habilitier les enfants à l'occupation: l'approche CO-OP (2017), Association canadienne des ergothérapeutes, Ottawa  
Nombreuses sources via mes formations (Bobath, I.S., IMC, CO-OP, polyhandicap....)

### **Supports**

ppt

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

Examen oral basé sur une vignette clinique

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exo	100	Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### **Dispositions complémentaires**

Les enseignants se réservent le droit de refuser l'accès à l'examen oral pour tout étudiant ayant plus de 20% d'absence non justifiées au TP.

Intervenants: Claire Martin et Cécile Leroy

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).